

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MCA GESTOBLIG

Part C: FR0007004171
MCA FINANCE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance proche de l'indice de référence FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 ans par le biais d'une gestion dynamique en titres d'émetteurs essentiellement privés de la zone euro.

L'indice est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons réinvestis.

Il est classé « Obligations et autres titres de créance libellés en euro ».

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active et discrétionnaire en relation avec son indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance, tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La référence à l'indice FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 ans traduit l'adoption d'un profil de risque correspondant à la portion de courbe servant de référence à l'indice.

La gestion repose sur une analyse macro-économique, visant à anticiper l'évolution des taux d'intérêt. Cette approche est complétée par une analyse micro-économique des émetteurs - dite analyse crédit - et par une analyse technique du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans sa prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- o Le degré d'exposition au risque de taux,
- o Le positionnement sur la courbe,
- o L'allocation géographique au sein de la zone euro,
- o Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- o La sélection des supports d'investissement utilisés.
- o Une gestion de la sensibilité globale du portefeuille.

La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

■ de 90% à 100% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs souverains, du secteur public et privé, libellés en euro, de toutes notations, ou non notés dont :

- de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, ou non notés.

- de 0% à 15% en instruments de taux de notation inférieure à BB- ou jugée équivalente par la société de gestion, à l'achat ou en cours de vie.

■ de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, libellées en euro, d'émetteurs internationaux toutes zones géographiques, de tous secteurs économiques, et dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation.

La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5.

Il n'est pas exposé au risque de change.

Le cumul des expositions n'excède pas 100% de l'actif.

L'OPCVM est investi :

- en titres de créance et instruments du marché monétaire

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques de taux.

- titres intégrant des dérivés tels que des warrants, des bons de souscription, des EMTN intégrant des dérivés simples ou complexes.

- emprunts d'espèces, dépôts.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

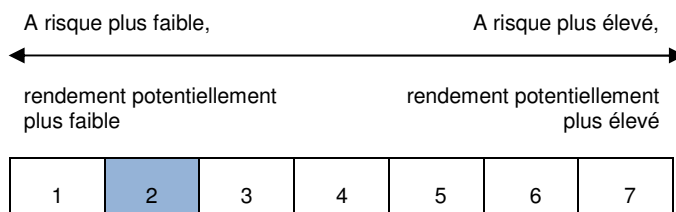
Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 2 ans.

« Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai ».

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le dépositaire chaque vendredi à 9h00 (J) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J).

La valeur liquidative est hebdomadaire le vendredi, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail, même si la ou les bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 2 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur de risque et de rendement de ce fonds est de 2 en raison de son exposition aux marchés de taux et qui peuvent connaître des fluctuations, et en particulier des titres d'émetteurs privés ou de catégorie spéculative dont les variations peuvent être importantes.

En effet, des facteurs inhérents à la gestion de taux comme la maturité, la sensibilité des titres obligataires détenus exercent une influence sur la valeur liquidative du fonds.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR:

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière ou selon l'analyse de la société de gestion, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) : Les titres spéculatifs « haut rendement », peuvent comporter un risque de crédit inhérent aux titres dont la notation est inférieure à A3 ou BBB- selon l'analyse de la société de gestion ou non notés et pouvant entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

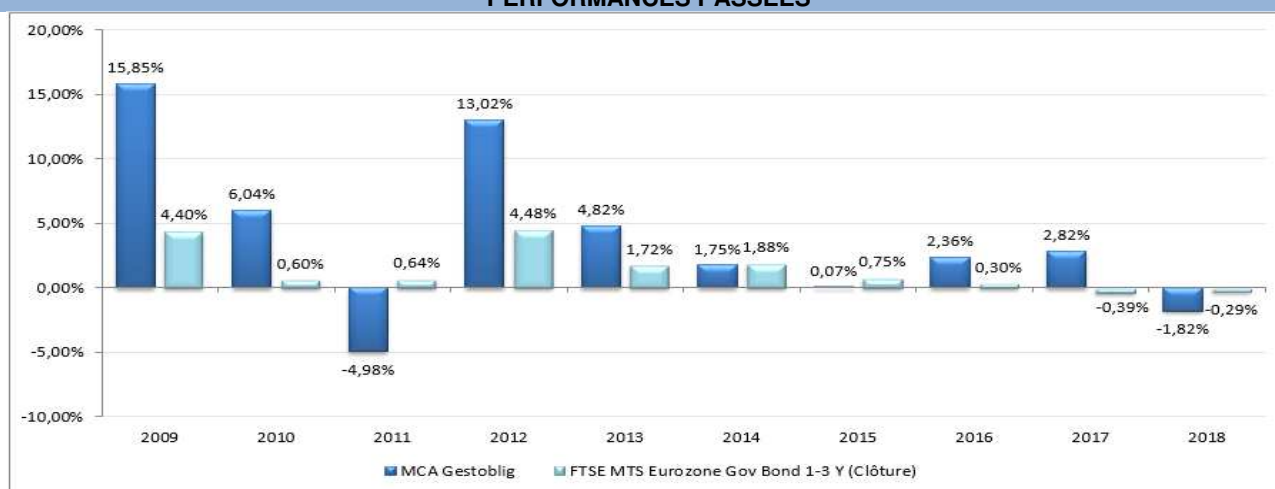
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	1%
FRAIS DE SORTIE	néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	0,66 % TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2018. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.mcafinance.fr

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur de référence FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 ans tient également compte du réinvestissement des coupons.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 19/09/1996

DEVISE DE LIBELLE : EURO

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : néant

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

MCA FINANCE - 48C boulevard du Maréchal Foch – 49100 ANGERS

Tél. : 02 41 87 30 00 et Email : contact@mcafinance.fr

ADRESSE WEB : www.mcafinance.fr

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion.

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Eligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE).

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible sur le site internet : www.mcafinance.fr. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de MCA FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

MCA FINANCE est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/04/2019.